

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

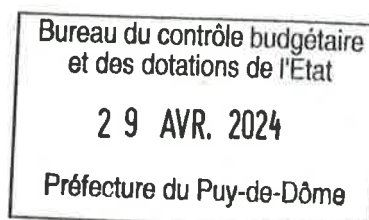
MERCREDI 10 AVRIL 2024 à 17H00

en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent : Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Blandine GALLIOT, Gérard GUILLAUME, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Olivier BIANCHI, Marion CANALES, Sylvain CASILDAS, Florence DUBESSY, Louis GISCARD D'ESTAING, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Pascal PIGOT.

Étaient excusés : Frédéric AGUILERA, Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Jean-Christophe CERVANTES, Henri GISSELBRECHT, Serge PICHOT, François RAGE, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, Odile VIGNAL.



PLAN BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 : ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
Vu le décret n°2015-1899 du 30 décembre 2015 portant application du III de l'article 106 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
Vu l'arrêté ministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales du 9 décembre 2021 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques,
Vu la délibération du Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne du 28 juin 2023 approuvant le passage à l'instruction budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024,

Considérant qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, il convient d'adopter un Règlement Budgétaire et Financier, fixant notamment les règles de gestion applicables aux crédits pluriannuels, **il est proposé au Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne :**

- De valider le Règlement Budgétaire et Financier tel que présenté.

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	22
Nombre de pouvoir :	8
Nombre de voix exprimées :	30
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Florence DUBESSY, Blandine GALLIOT et Messieurs Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Pascal PIGOT, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.	30
Contre :	0

**Le Président du Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne**

Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

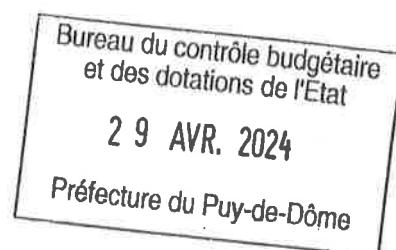
MERCREDI 10 AVRIL 2024 à 17H00

en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent : Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Blandine GALLIOT, Gérard GUILLAUME, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Olivier BIANCHI, Marion CANALES, Sylvain CASILDAS, Florence DUBESSY, Louis GISCARD D'ESTAING, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Pascal PIGOT.

Étaient excusés : Frédéric AGUILERA, Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Jean-Christophe CERVANTES, Henri GISSELBRECHT, Serge PICHOT, François RAGE, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, Odile VIGNAL.



PLAN BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 : VALIDATION FONGIBILITE DES CREDITS

Vu le code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-10 et L 5217-10-6,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu le décret n°2015-1899 du 30 décembre 2015 portant application du III de l'article 106 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'arrêté ministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales du 9 décembre 2021 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques,

Vu la délibération du Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne du 28 juin 2023 approuvant le passage en M57 à compter du 1^{er} janvier 2024,

Considérant, dans le cadre de la nomenclature M57, que le syndicat mixte Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne est appelé à définir la politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissements,

Considérant notamment que le Conseil peut déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (art. L 5217-10-6 du CGCT),

Considérant qu'ainsi la répartition des crédits peut être ajustée au mieux dès l'apparition du besoin, sans modifier le total des sections, et que les opérations purement techniques peuvent être réalisées sans attendre,

Considérant l'objectif de réactivité de l'action publique et de maîtrise financière, et ce sous le contrôle de l'assemblée à qui le Président doit rendre compte,

Il est proposé au Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne :

- De déléguer au Président l'attribution de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans une limite fixée à l'occasion du budget, et ne pouvant dépasser 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

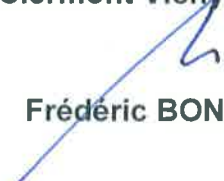
PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Avenir Communauté
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	22
Nombre de pouvoir :	8
Nombre de voix exprimées :	30
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Florence DUBESSY, Blandine GALLIOT et Messieurs Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Pascal PIGOT, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.	30
Contre :	0

Le Président du Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne


Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

MERCREDI 10 AVRIL 2024 à 17H00
en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent : Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Blandine GALLIOT, Gérard GUILLAUME, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Olivier BIANCHI, Marion CANALES, Sylvain CASILDAS, Florence DUBESSY, Louis GISCARD D'ESTAING, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Pascal PIGOT.

Étaient excusés : Frédéric AGUILERA, Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Jean-Christophe CERVANTES, Henri GISSELBRECHT, Serge PICHOT, François RAGE, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, Odile VIGNAL.

Bureau du contrôle budgétaire
et des dotations de l'État

29 AVR. 2024

Préfecture du Puy-de-Dôme

VALIDATION RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2023

Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement (dite « loi Grenelle 2 »), notamment son article 255,

Vu le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2311-1-1 et D.2311-15,

Considérant que la présentation d'un rapport sur la situation en matière de développement durable est obligatoire, préalablement au débat d'orientation budgétaire, pour les collectivités et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants ; le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne présente pour validation son rapport développement durable 2023. Ce rapport est le premier que le Conseil va adopter.

Il est proposé au Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne :

- De valider le Rapport Développement Durable 2023 tel que présenté.

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	22
Nombre de pouvoir :	8
Nombre de voix exprimées :	30
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Florence DUBESSY, Blandine GALLIOT et Messieurs Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Pascal PIGOT, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.	30
Contre :	0

**Le Président du Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne**

Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

MERCREDI 10 AVRIL 2024 à 17H00

en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent : Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Blandine GALLIOT, Gérard GUILLAUME, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Olivier BIANCHI, Marion CANALES, Sylvain CASILDAS, Florence DUBESSY, Louis GISCARD D'ESTAING, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Pascal PIGOT.

Étaient excusés : Frédéric AGUILERA, Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Jean-Christophe CERVANTES, Henri GISSELBRECHT, Serge PICHOT, François RAGE, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, Odile VIGNAL.

Bureau du contrôle budgétaire
et des dotations de l'Etat

29 AVR. 2024

Préfecture du Puy-de-Dôme

COMPTE DE GESTION 2023

Pour l'exercice 2023, le compte de gestion transmis par le Trésorier principal municipal fait apparaître les résultats suivants :

Les opérations effectuées au cours du dernier exercice correspondent au tableau ci-dessous.

	Fonctionnement	Investissement
Mandats émis	293 270,42 €	0,00 €
Titres émis	309 538,45 €	0,00 €
Excédent	16 268,03 €	-
Déficit	-	-

Le résultat de clôture du budget avant affectation du résultat se présente ainsi :

	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de Clôture 2023
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	61 779,42 €	0,00 €	16 268,03 €	78 047,45 €

Ces résultats, doivent être soumis à l'approbation du Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne, afin d'être arrêtés et approuvés définitivement par le Juge des comptes, ainsi que le prévoit le règlement de la Comptabilité Publique.

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	22
Nombre de pouvoir :	8
Nombre de voix exprimées :	30
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Florence DUBESSY, Blandine GALLIOT et Messieurs Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Pascal PIGOT, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.	30
Contre :	0

**Le Président du Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne**

Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

MERCREDI 10 AVRIL 2024 à 17H00
en visio-conférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent : Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Blandine GALLIOT, Gérard GUILLAUME, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Olivier BIANCHI, Marion CANALES, Sylvain CASILDAS, Florence DUBESSY, Louis GISCARD D'ESTAING, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Pascal PIGOT.

Étaient excusés : Frédéric AGUILERA, Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Jean-Christophe CERVANTES, Henri GISSELBRECHT, Serge PICHOT, François RAGE, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, Odile VIGNAL.

Bureau du contrôle budgétaire
et des dotations de l'Etat

29 AVR. 2024

Préfecture du Puy-de-Dôme

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Historiquement à la création du syndicat en 2013, le taux de cotisation globale était fixé à 0,50 € par habitant. Le budget 2023 a été fixé lors du Conseil du Pôle métropolitain du 08 mars 2023 à 0,45 €.

Le budget 2023 du syndicat mixte Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne s'est élevé à **371 317,87 €** dont **309 538,45 €** issus de la cotisation de ses membres, et **61 779,42 €** de report de l'année 2022.

Ce budget, exclusivement dédié à du fonctionnement, a permis de couvrir :

- Les expertises et la participation au programme partenarial de l'Agence d'Urbanisme Clermont Massif central à travers, notamment l'animation des réflexions et productions d'études sur la Rivière Allier, le Défi Mobilité et l'Industrie du futur.
- Des frais de gestion courante : administration et animation du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne par l'Agence et l'EPCI dont est issu le président du Pôle, frais de réception, adhésions...

1. Études :

- Budget primitif 2023 : 81 377,87 €
- Réalisé : **7 270,42 €**
 - Défi Allier : une dépense de 11 000 € en frais d'étude était prévue pour accompagner l'appui à la structuration de la route de l'Allier à travers le réseau des maisons de site, l'observation des fréquentations et usages et la conception d'une offre territoriale de tourisme durable intégrée. Aucune dépense n'a été effectuée à ce titre.
 - Défi Industrie du futur : une dépense de 11 000 € en frais d'étude était prévue pour accompagner la boîte à outils territoriale, notamment sur les actions où le Pôle métropolitain pouvait être porteur. Des dépenses ont été engagées sur ce défi en lien avec l'organisation du Workshop du 5 juillet 2023. Cet événement réunissant une cinquantaine d'acteurs du territoire (élus, industriels, institutionnels...) a généré une dépense de 514,50 € en contrat de prestations de service (réalisation d'interviews des intervenants de la table ronde en podcasts) et 6 755,92 € en frais de colloques et de séminaires.
 - Défi Mobilité : le Pôle est le partenaire territorial des études pour un schéma directeur du RER Clermont-Auvergne, dont le coût global est de 500 000 €. Il finance à hauteur de 20% cette étude, le restant relevant de contributions de l'Etat (45%) et de la Région (35%). Pour l'année 2023, il était prévu de réserver un montant prévisionnel de 50 000 € au titre de la contribution du Pôle à ces études. L'attribution du marché par la SNCF à un groupement de bureau d'études n'a été réalisée qu'au second semestre 2023. C'est pourquoi, un second versement de 50 000 € de co-financement de l'étude sera, par conséquent, également à prévoir en 2025.
 - Adhésions diverses : l'adhésion à l'association Objectif Capitales est réglée d'une année sur l'autre (50 €). En revanche, l'adhésion à l'association Clermont-Ferrand Massif central 2028 n'a pas fait l'objet d'un appel à cotisation (2 500 €).

PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo. Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mont'Auvergne Communauté
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

2. Charges de personnel :

- Budget primitif 2023 : 9 940 €
- Réalisé : **6 000 €**
 - Service Assemblée de Clermont Auvergne Métropole : pas de dépense compte-tenu d'une organisation des assemblées du Syndicat (bureaux et conseils) en visio-conférence et non en présentiel dans la salle des Assemblées de la Métropole.
 - Riom Limagne et Volcans : Mutualisation de moyens entre l'EPCI et le Syndicat à hauteur de 6 000 €. Dépense réalisée.

3. Contributions partenariales

- Budget primitif 2023 : 280 000 €
- Réalisé : **280 000 €**
 - Animation et support administratif du Pôle : l'Agence d'urbanisme Clermont Massif central assure l'animation et le management du syndicat mixte à travers l'organisation des instances (organisation et convocation des bureaux et comités syndicaux, définition des ordres du jour, compte-rendu...cf. annexe), un support à la gestion administrative et financière du syndicat (courrier, budget, publicisation des délibérations...) et l'appui aux actions communication du Pôle (actualisation du site internet).
 - Programme partenarial 2023 : l'Agence d'urbanisme Clermont Massif central accompagne le Pôle Métropolitain comme membre adhérent et apporte son expertise sur les 3 défis portés par le Pôle. Le programme partenarial, voté annuellement, constitue le cadre d'intervention de l'Agence.

293 270,42 € réalisés en 2023, pour un budget primitif de 371 317,87 € et un report à prévoir pour 2024 de 78 047,45 €.

Enfin, il est rappelé que le budget du syndicat mixte ouvert Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne ne comporte pas de crédits d'investissement. Il s'agit uniquement d'un budget de fonctionnement destiné à couvrir les charges courantes et l'administration du Pôle Métropolitain, et permettre la réalisation d'études, l'organisation de manifestations et la communication dudit syndicat.

Il est demandé au Conseil d'examiner les documents budgétaires de l'exercice 2023, puis de procéder au vote.

PÔLE MÉTROPOLITAIN
Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Bliom Communauté - Brédaud Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mont/Auvergne Communauté
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

Clôture budget 2023

PMCVA - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Section de fonctionnement - détails des dépenses				
Chapitre / article	Libellé	Prévisionnel 2023	Exécution	
			Réalisé	Reste à exécuter
011	Charges à caractère général	81 377,87	7 270,42	74 107,45
611	Contrats de prestations de services (industries du futur 4.0)		514,50	
617	Etude "Défi mobilité : Etoile ferroviaire clermontoise"	50 000,00		50 000,00
617	Etude "Défi Allier : Structuration de la Route de l'Allier"	11 000,00		11 000,00
617	Etude "Défi économie : Industrie du futur 4.0"	11 000,00		4 244,08
6185	Frais de colloques et séminaires (industries du futur 4.0)		6 755,92	
6238	Divers (communication)	3 000,00		2 435,50
6257	Receptions	3 827,87		3 827,87
6281	Concours divers (adhésions CEC2028 et Objectif Capitales)	2 550,00		2 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 940,00	6 000,00	3 940,00
6218	Clermont Auvergne Métropole	3 940,00		3 940,00
6218	Riom Limagne Volcans 2023	6 000,00	6 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	280 000,00	280 000,00	0,00
65548	Animation et administration du Pôle par l'Agence Programme partenarial 2023	80 000,00	80 000,00	
		200 000,00	200 000,00	
	TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES ET RESULTAT A REPORTER	371 317,87	293 270,42	78 047,45
	TOTAL BUDGET	371 317,87	371 317,87	

Section de fonctionnement - détails des recettes				
Chapitre / article	Libellé	Prévisionnel 2023	Exécution	
			Réalisé	Reste à encaisser
R 002	Excédent de fonctionnement reporté de 2022	61 779,42	61 779,42	0,00
74	Dotations, subventions et participations	309 538,45	309 538,45	0,00
	Clermont Auvergne Métropole	127 398,58	127 398,58	
	CA Vichy Communauté	39 083,24	39 083,24	
	CA Riom Limagne et Volcans	31 480,39	31 480,39	
	CA Agglo Pays d'Issoire	25 024,59	25 024,59	
74751	CC Mond'Avenir	21 256,96	21 256,96	
	CC Thiers Dore et Montagne	16 388,31	16 388,31	
	CC Bliom Co	13 881,36	13 881,36	
	CC Plaine Limagne	12 821,83	12 821,83	
	CC Entre Dore et Allier	8 397,33	8 397,33	
	CC Brédaud Sud Auvergne	7 896,03	7 896,03	
	CC Lapalisse	5 908,83	5 908,83	
7478	CCI 63	1,00	1,00	
	TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES	371 317,87	371 317,87	0,00
	TOTAL BUDGET	371 317,87	371 317,87	

PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Bilom Communauté - Brioude Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Auvergne Communauté
Pays de Lapalisse - Plaine d'Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	22
Nombre de pouvoir :	8
Nombre de voix exprimées :	30
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Florence DUBESSY, Blandine GALLIOT et Messieurs Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Pascal PIGOT, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.	30
Contre :	0

**Le Président du Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne**

Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

MERCREDI 10 AVRIL 2024 à 17H00

en visio-conférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent : Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Blandine GALLIOT, Gérard GUILLAUME, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Olivier BIANCHI, Marion CANALES, Sylvain CASILDAS, Florence DUBESSY, Louis GISCARD D'ESTAING, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Pascal PIGOT.

Étaient excusés : Frédéric AGUILERA, Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Jean-Christophe CERVANTES, Henri GISSELBRECHT, Serge PICHOT, François RAGE, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, Odile VIGNAL.

Bureau du contrôle budgétaire
et des dotations de l'Etat

29 AVR. 2024

Préfecture du Puy-de-Dôme

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023

Il est rappelé que le budget 2023 du syndicat mixte Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne ne comporte pas de crédits en section d'investissement.

Conformément à l'instruction comptable M57, après le vote du compte administratif 2023 qui arrête définitivement les résultats, le Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne doit se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2023.

Ainsi, à la clôture de l'exercice, le compte administratif 2023 fait ressortir un excédent en section de fonctionnement de : **78 047,45€**.

Il est proposé au Conseil d'affecter l'excédent disponible de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- **78 047,45€ en excédent reporté à la section de fonctionnement du budget 2024 (recettes - art. 002).**

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	22
Nombre de pouvoir :	8
Nombre de voix exprimées :	30
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Florence DUBESSY, Blandine GALLIOT et Messieurs Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Pascal PIGOT, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.	30
Contre :	0

Le Président du Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne

Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

MERCREDI 10 AVRIL 2024 à 17H00
en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent : Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Blandine GALLIOT, Gérard GUILLAUME, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Olivier BIANCHI, Marion CANALES, Sylvain CASILDAS, Florence DUBESSY, Louis GISCARD D'ESTAING, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Pascal PIGOT.

Étaient excusés : Frédéric AGUILERA, Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Jean-Christophe CERVANTES, Henri GISSELBRECHT, Serge PICHOT, François RAGE, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, Odile VIGNAL.

Bureau du contrôle budgétaire
et des dotations de l'État

29 AVR. 2024

Préfecture du Puy-de-Dôme

BUDGET PRIMITIF 2024

L'affectation du résultat de l'exercice 2023 est intégrée au budget primitif 2024 et annexée ci-joint.

En 2024, il est ainsi proposé la répartition des dépenses suivantes pour poursuivre l'avancement des objectifs ambitieux fixés dans chacun des trois défis du Pôle Métropolitain :

1. Études : 100 873,45 €

- Défi Mobilité : Participation au financement des études du schéma directeur du RER Clermont-Auvergne → 57 500 € (dont 50 000 € pour l'étude SNCF et 7 500 € pour des frais d'études complémentaires).
- Défi Allier : Appui à la conception d'une offre territoriale de tourisme durable intégrée, en lien avec le cycle de rencontres « Parlons Rivière » → 11 000 €
- Défi Industrie du futur : Accompagnement à la mise en place d'une communauté d'acteurs de type « club des territoires d'industrie » pouvant inclure notamment des rencontres et des visites → 11 000 €
- Contrats de prestations de services : à déployer en lien avec les événements et les études prévus dans les défis → 1 000 €
- Communication : à déployer en lien avec les événements et les études prévus dans les défis → 3 000 €
- Frais de réception : à déployer en lien avec les événements prévus → 4 500 €
- Frais de colloques et séminaires : à déployer en lien avec les études prévues → 9 823,45€
- Adhésions diverses : 3 050 €, répartis entre 50 € dédiés à l'adhésion d'Objectif Capitales et 3 000 € correspondant à l'adhésion d'Objectif RER Métropolitains.

2. Charges de personnel : 7 000 €

- Mutualisation de moyens entre Riom Limagne et Volcans et le syndicat : 7 000 €

Un avenant n°1 à la convention entre le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne et la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans a été convenu entre les deux parties pour modifier le montant de la participation financière de RLV pour l'année 2024.

3. Contributions partenariales : 280 000,00 €

- Agence d'urbanisme / animation et administration : 80 000 €
- Agence d'urbanisme / programme partenarial 2024 : 200 000 €

Une convention convenue entre le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne et l'Agence d'urbanisme Clermont Massif central définira le contenu du programme de travail pour l'année 2024.

Budget prévisionnel 2024

PMCVA - BUDGET PREVISIONNEL 2024

Section de fonctionnement - détails des dépenses				Section de fonctionnement - détails des recettes			
Chapitre / article	Libellé	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Chapitre / article	Libellé	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024
011	Charges à caractère général	7 270,42 €	100 873,45 €	R 002	Excédent de fonctionnement reporté	61 779,42 €	78 047,45 €
611	Contrats de prestations de services	514,50 €	1 000,00 €	74	Dotations, subventions et participations	309 538,45 €	309 826,00 €
617	Etude "Défi mobilité : Etoile ferroviaire clermontoise"		57 500,00 €	74751	Clermont Auvergne Métropole	127 398,58 €	127 391,33 €
617	Etude "Défi Allier : Structuration de la Route de l'Allier"		11 000,00 €	74751	CA Vichy Communauté	39 083,24 €	39 232,63 €
617	Etude "Défi économie : Industrie du futur 4.0"		11 000,00 €	74751	CA Riom Limagne et Volcans	31 480,39 €	31 562,64 €
6185	Frais de colloques et séminaires	6 755,92 €	9 823,45 €	74751	CA Agglo Pays d'Issoire	25 024,59 €	24 967,02 €
6238	Divers (communication)		3 000,00 €	74751	CC Thiers Dore et Montagne	16 388,31 €	16 407,16 €
6257	Réceptions		4 500,00 €	74751	CC Plaine Limagne	12 821,83 €	12 841,81 €
6281	Concours divers (adhésions Objectif Capitales et objectifs RER Métropolitain)		3 050,00 €	74751	CC Billom Co	13 881,36 €	13 899,08 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 000,00 €	7 000,00 €	74751	CC Mond'Arverne	21 256,96 €	21 268,70 €
6218	Riom Limagne Volcans 2024	6 000,00 €	7 000,00 €	74751	CC Entre Dore et Allier	8 397,33 €	8 437,69 €
65	Autres charges de gestion courante	280 000,00 €	280 000,00 €	74751	CC Brioude Sud Auvergne	7 896,03 €	7 897,69 €
65548	Animation et administration du Pôle par l'Agence	80 000,00 €	80 000,00 €	74751	CC Pays de Lapalisse	5 908,83 €	5 919,27 €
65548	Programme partenarial 2024	200 000,00 €	200 000,00 €	7478	CCI 63	1,00 €	1,00 €
TOTAL BUDGET					TOTAL BUDGET	371 317,87 €	387 873,45 €

PÔLE MÉTROPOLITAIN
Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Arverne Communauté
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

Simulations cotisations 2024

Simulations cotisations 2024									
Populations légales 2024									
EPCI	Pop Totale	Poids Pop	Nb délégués	Poids délégués	Pop €	Délégués €	Total €	Rois/hab	
Clermont Auvergne Métropole	301 376	43,77%	15	38,46%	67 809,60 €	59 582 €	127 391,33 €	0,42	
CA Vichy Communauté	86 098	12,51%	5	12,82%	19 372,05 €	19 861 €	39 232,63 €	0,46	
CA Riom Limagne et Volcans	69 663	10,12%	4	10,26%	15 674,18 €	15 888 €	31 562,64 €	0,45	
CA Agglo Pays d'Issoire	58 003	8,42%	3	7,69%	13 050,68 €	11 916 €	24 967,02 €	0,43	
CC Thiers Dore et Montagne	37 613	5,46%	2	5,13%	8 462,93 €	7 944 €	16 407,16 €	0,44	
CC Plaine Limagne	21 767	3,16%	2	5,13%	4 897,58 €	7 944 €	12 841,81 €	0,59	
CC Billom Co	26 466	3,84%	2	5,13%	5 954,85 €	7 944 €	13 899,08 €	0,53	
CC Mond'Arverne	41 566	6,04%	3	7,69%	9 352,35 €	11 916 €	21 268,70 €	0,51	
Entre Dore et Allier	19 847	2,88%	1	2,56%	4 465,58 €	3 972 €	8 437,69 €	0,43	
Brioude Sud Auvergne	17 447	2,53%	1	2,56%	3 925,58 €	3 972 €	7 897,69 €	0,45	
Pays de Lapalisse	8 654	1,26%	1	2,56%	1 947,15 €	3 972 €	5 919,27 €	0,68	
Total des cotisations EPCI	688 500	1	39	1	154 912,50 €	154 913 €	309 825,00 €	0,45	
CCI Puy-de-Dôme			1		1,00 €		1,00 €		
TOTAL DES COTISATIONS MEMBRES			40	100,00%	154 914 €		309 826,00 €		

Je vous demande de bien vouloir approuver la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	22
Nombre de pouvoir :	8
Nombre de voix exprimées :	30
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Florence DUBESSY, Blandine GALLIOT et Messieurs Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Pascal PIGOT, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.	30
Contre :	0

**Le Président du Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne**

Frédéric BONNICHON

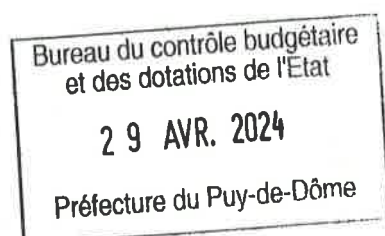
Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

MERCREDI 10 AVRIL 2024 à 17H00
en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent : Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Blandine GALLIOT, Gérard GUILLAUME, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Olivier BIANCHI, Marion CANALES, Sylvain CASILDAS, Florence DUBESSY, Louis GISCARD D'ESTAING, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Pascal PIGOT.

Étaient excusés : Frédéric AGUILERA, Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Jean-Christophe CERVANTES, Henri GISSELBRECHT, Serge PICHOT, François RAGE, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, Odile VIGNAL.



CONVENTION ENTRE LE PÔLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE ET L'AGENCE D'URBANISME CLERMONT MASSIF CENTRAL – ANNÉE 2024

Il est proposé au Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne :

- De valider les termes de la convention de participation financière à l'Agence d'Urbanisme Clermont Massif central jointe en annexe, et les conditions de son financement par le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne pour l'année 2024 ;
- De valider la participation financière de **280 000 €**.

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	22
Nombre de pouvoir :	8
Nombre de voix exprimées :	30
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Florence DUBESSY, Blandine GALLIOT et Messieurs Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Pascal PIGOT, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.	30
Contre :	0

**Le Président du Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne**

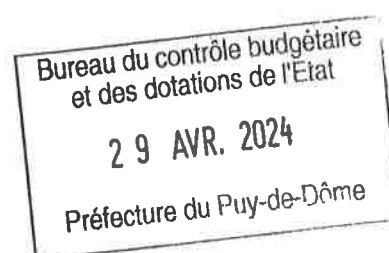
Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne
MERCREDI 10 AVRIL 2024 à 17H00
en visio-conférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent : Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Blandine GALLIOT, Gérard GUILLAUME, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Olivier BIANCHI, Marion CANALES, Sylvain CASILDAS, Florence DUBESSY, Louis GISCARD D'ESTAING, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Pascal PIGOT.

Étaient excusés : Frédéric AGUILERA, Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Jean-Christophe CERVANTES, Henri GISSELBRECHT, Serge PICHOT, François RAGE, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, Odile VIGNAL.



VALIDATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MUTUALISATION DE MOYENS ENTRE LE PÔLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

L'EPCI dont est issu le Président du Pôle assure un accompagnement du syndicat sur les volets administratif, juridique et financier contre une participation financière forfaitaire.

Les Parties ont conclu dans ce cadre une convention de partenariat ayant pour objet la mutualisation des moyens entre la Communauté d'agglomération Riom Limagne Volcans et le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne, votée au conseil du 13 avril 2022.

Les Parties ont décidé d'apporter des modifications à la convention initiale, compte-tenu de l'investissement plus important des agents de RLV et du passage en comptabilité M57 du Pôle Métropolitain, en modifiant le montant de la participation financière de RLV pour l'exercice 2024.

C'est l'objet de l'avenant n°1 présenté en annexe.

Compte-tenu de ces éléments, il est proposé au Conseil :

- De valider les termes de l'avenant n°1 à la convention de mutualisation de moyens entre le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne et la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans, jointe en annexe ;
- De valider le montant de la participation financière de Riom Limagne et Volcans à hauteur de **7 000 € pour l'année 2024**.

PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Bélim Communauté - Brioude Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Auvergne Communauté
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	22
Nombre de pouvoir :	8
Nombre de voix exprimées :	30
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Florence DUBESSY, Blandine GALLIOT et Messieurs Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Pascal PIGOT, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.	30
Contre :	0

Le Président du Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne

Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

MERCREDI 10 AVRIL 2024 à 17H00
en visio-conférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent : Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Blandine GALLIOT, Gérard GUILLAUME, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Olivier BIANCHI, Marion CANALES, Sylvain CASILDAS, Florence DUBESSY, Louis GISCARD D'ESTAING, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Pascal PIGOT.

Étaient excusés : Frédéric AGUILERA, Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Jean-Christophe CERVANTES, Henri GISSELBRECHT, Serge PICHOT, François RAGE, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, Odile VIGNAL.

ADHÉSION À OBJECTIF CAPITALES

Objectif Capitales est une association Loi 1901 créée en 2018 à l'initiative d'acteurs publics et privés de la région clermontoise. Le Cabinet Wolff, la CCI du Puy-de-Dôme, Limagrain et Michelin mais aussi, Clermont Auvergne Métropole, Vichy Communauté, Riom Limagne et Volcans, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, la CPME Puy-de-Dôme, le MEDEF Puy-de-Dôme, les Laboratoires Théa, l'Université Clermont Auvergne, le groupe Centre France, constituent son conseil d'administration.

Les enjeux de mobilité sont nombreux et capitaux pour renforcer l'attractivité de l'aire métropolitaine clermontoise et lui permettre de déployer tout son potentiel. Clermont-Ferrand est en France une des métropoles les plus mal reliées à la capitale, malgré sa position géographique au cœur des grands flux d'échanges européens. C'est pour résoudre cette fragilité que l'association Objectif Capitales mène une action de lobby pour améliorer la desserte de notre territoire.

Le Pôle Métropolitain, fidèle à son action en matière de mobilité et à son positionnement sur cette question de la connectivité externe du territoire, soutient l'association depuis 2018, à hauteur de 50 euros.

Compte-tenu de ces éléments, il est proposé au Conseil :

- De valider l'adhésion à l'association Objectif Capitales ;
- De désigner le 2^e Vice-Président Frédéric AGUILERA, élu référent du Défi Mobilité, comme représentant pour le Pôle Métropolitain auprès d'Objectif Capitales ;
- De permettre au Président Frédéric BONNICHON d'engager la dépense liée à l'adhésion d'Objectif Capitales.

Bureau du contrôle budgétaire
et des dotations de l'Etat

29 AVR. 2024

Préfecture du Puy-de-Dôme

PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Auvergne Communauté
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	22
Nombre de pouvoir :	8
Nombre de voix exprimées :	30
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Florence DUBESSY, Blandine GALLIOT et Messieurs Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Pascal PIGOT, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.	30
Contre :	0

**Le Président du Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne**

Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

MERCREDI 10 AVRIL 2024 à 17H00

en visio-conférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent : Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Claire BRIEU, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Blandine GALLIOT, Gérard GUILLAUME, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir : Olivier BIANCHI, Marion CANALES, Sylvain CASILDAS, Florence DUBESSY, Louis GISCARD D'ESTAING, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Pascal PIGOT.

Étaient excusés : Frédéric AGUILERA, Claude BARBIN, Bertrand BARRAUD, Jean-Christophe CERVANTES, Henri GISSELBRECHT, Serge PICHOT, François RAGE, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, Odile VIGNAL.

ADHÉSION À OBJECTIF RER MÉTROPOLITAINS

Objectif RER Métropolitains est une association Loi 1901 créée en 2022 qui a pour objet de favoriser la mise en place de projets en matière de dessertes RER et de fédérer les différentes parties prenantes (autorités publiques, organisation partenaires des systèmes de transport, experts, citoyens), tel que l'ambitionne la récente loi sur les services express régionaux métropolitains du 27 décembre 2023. Elle vise notamment à faire émerger les solutions techniques, juridiques et financières qui permettront la réalisation et la réussite de ces projets.

Au regard des actions connexes portées par le Pôle Métropolitain dans le cadre de son Défi Mobilité, il a été mentionné l'existence de l'association lors du précédent Conseil du Pôle qui s'est tenu le 06 décembre 2023, et proposé d'en devenir membre. Le coût de l'adhésion à Objectif RER Métropolitains est de 3 000 €.

Compte-tenu de ces éléments, il est proposé au Conseil :

- De valider l'adhésion à l'association Objectif RER Métropolitains ;
- De désigner le Président Frédéric BONNICHON comme représentant titulaire et le 2^e Vice-Président Frédéric AGUILERA comme représentant suppléant du Défi Mobilité pour le Pôle Métropolitain auprès d'Objectif RER Métropolitains ;
- De permettre au Président Frédéric BONNICHON d'engager la dépense liée à l'adhésion Objectif RER Métropolitains.

Bureau du contrôle budgétaire
et des dotations de l'Etat

29 AVR. 2024

Préfecture du Puy-de-Dôme

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition d'adhésion exposée

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	22
Nombre de pouvoir :	8
Nombre de voix exprimées :	30
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Florence DUBESSY, Blandine GALLIOT et Messieurs Dominique ADENOT, Tony BERNARD, Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-Michel CHARLAT, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Charles-André DUBREUIL, Louis GISCARD D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Roger-Jean MEALLET, Christian MELIS, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Pascal PIGOT, Claude RAYNAUD, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD.	30
Contre :	0

**Le Président du Pôle métropolitain
Clermont Vichy Auvergne**


Frédéric BONNICHON